

MÉLANGE

Le père Surin et les frondeurs

Les premières manifestations de possession parmi les ursulines de Loudun interviennent à l'automne 1632: « après ce temps-là, Notre-Seigneur permit qu'il fut jeté un maléfice sur notre communauté par un prêtre nommé Urbain Grandier, curé de la principale paroisse de la ville » raconte sœur Jeanne des Anges ⁽¹⁾, la prieure du couvent. Laubardemont, de retour d'une mission à Loudun, avertit le puissant voisin de la ville, le cardinal de Richelieu. L'intendant retourne bientôt à Loudun pour instruire le procès de Grandier dont l'exécution, le 18 août 1634, ne met pas un terme à la possession des ursulines. C'est ainsi que le P. Surin ne se joint au petit groupe des exorcistes qu'en décembre. Jean-Joseph Surin, qui va tout particulièrement s'attacher à guérir sœur Jeanne des Anges, est déjà un mystique dont on a commencé à copier les lettres dès 1631. Arrivé à Loudun en 1634, il y reste jusqu'en 1637. Après son retour à Bordeaux, la maladie, dont les premiers symptômes se manifestent en janvier 1635 ⁽²⁾, le submerge. Incapable de se déplacer, de s'habiller, de s'alimenter, il dépend totalement des responsables de l'infirmerie du collège de la Madeleine. Il végète dans un semi-abandon mais souffre surtout de la certitude de sa damnation, au point de se défenestrer, lors d'un séjour au prieuré de Saint-Macaire. Ce n'est qu'au cours de la décennie 1650 qu'il surmonte cette profonde crise tout en composant des textes, qu'il lui faut d'abord dicter. Ses Cantiques spirituels paraissent à Bordeaux dès 1655 à Bordeaux où ils connaissent une troisième édition en 1665 ⁽³⁾ mais dont en 1664 on relève déjà une édition parisienne, précédée de pièces du P. Martial de Brives, un capucin ⁽⁴⁾.

En éditant ses *Poésies spirituelles*, Étienne Catta rappelle que le jésuite bordelais a composé plusieurs de ses cantiques sur des chansons alors à la mode, des airs frivoles où résonne un « écho des mondanités de la Fronde » ⁽⁵⁾. Les titres des chansons apparaissent particulièrement

(1) Sur Jeanne des Anges, *Autobiographie*, Grenoble, 1990 (1^{ère} éd., Paris, 1886), p. 72.

(2) L'état de sa santé avait conduit ses supérieurs à l'éloigner de Bordeaux en 1632 pour l'affecter à Marennès.

(3) L. DESGRAVES, *Les livres imprimés à Bordeaux au XVII^e siècle*, Paris-Genève, 1971, p. 163 (n^o 1171); p. 178 (n^o 1296-1297).

(4) Bibl. Nat. Fr., Ye 11304.

(5) J.-J. SURIN, *Poésies spirituelles suivies des Contrats spirituels*, É. CATTÀ édit., Paris, 1957, p. 24.